

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/08-435-1195 du 29/09/08

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2009 - RECENSEMENT DES PROFESSEURS CORRECTEURS-EXAMINATEURS

Destinataires : Lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat - Lycées professionnels l'Argensol Orange et l'Estaque Marseille

Affaire suivie par : Mme OLIVIER-GUINARD - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme EXPOSITO - Tel : 04 42 91 71 88 - Mme DUFORT - Tel : 04 42 91 71 94 - Fax : 04 42 91 75 02

Je vous fais parvenir par envoi séparé :

- différents lots de fiches de couleur (saumon, bleue, jaune)
- trois listings :
 - épreuve obligatoire anticipée de français et de français et littérature
 - épreuves obligatoires terminales
 - épreuves facultatives

1 - CONTROLE DES LISTINGS

Ces listings doivent m'être retournés, après avoir été vérifiés et visés par vos soins, en même temps que les fiches renseignées par les professeurs, pour le 24 octobre 2008.

Attention : si un ou plusieurs professeurs exercent dans votre établissement, **à titre principal**, sans figurer sur le listing, il convient de l' (les) inscrire. Ces enseignants doivent également remplir une fiche. En revanche, **les professeurs qui assurent la totalité de leur service en section de technicien supérieur ne doivent pas remplir de fiche.**

2 - ETABLISSEMENT DES FICHES

Epreuve obligatoire anticipée :

Chaque professeur recensé sur le listing de l'épreuve obligatoire anticipée de français (lettres classiques et modernes) reçoit une fiche de couleur jaune. Les professeurs de ces deux disciplines ne doivent **absolument pas remplir de fiche saumon.**

Epreuves obligatoires terminales :

Chaque professeur recensé sur le listing des épreuves obligatoires terminales reçoit une fiche saumon correspondant à l'enseignement dispensé. Le professeur précise :

- au recto : les heures dispensées dans les séries du baccalauréat général
- au verso : celles dispensées dans les séries du baccalauréat technologique.

* En outre, doivent être répertoriés :

- *Annexe 1* : les professeurs qui enseignent une langue de complément
- *Annexe 2* : les professeurs qui enseignent une discipline artistique en série **L-Arts**
- *Annexe 3* : les professeurs de génie mécanique et de génie électrique qui enseignent en série **S** la spécialité **Sciences de l'Ingénieur.**

- *Annexes 4 et 5* : les professeurs d'économie gestion qui enseignent en série **STG**
- *Annexe 6* : les professeurs de sciences physiques et physique appliquée qui enseignent en classe de première et terminale de la série **STI**, spécialités : **génie électronique, génie électrotechnique et génie mécanique** (toutes options)
- *Annexe 7* : les professeurs qui enseignent en série **ST2S** la discipline : biologie et physiopathologie humaines.
- *Annexe 8* : les professeurs qui enseignent en série **ST2S** la discipline : sciences et techniques sanitaires et sociales.
- **Epreuves facultatives** :

Seuls les professeurs recensés sur le listing des épreuves facultatives reçoivent et renseignent une fiche bleue.

3 - AVIS ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Il appartient au chef d'établissement :

- de vérifier que toutes les rubriques ont été renseignées correctement,
- de donner son avis sur la désignation des professeurs en qualité de membres du jury du baccalauréat
- d'identifier les fiches des professeurs dont la désignation comme secrétaire de jury est envisagée.

Attention : les professeurs des disciplines suivantes : philosophie, lettres, langues, enseignements de spécialité du baccalauréat général et disciplines professionnelles du baccalauréat technologique ne peuvent pas être désignés en qualité de secrétaire de jury.

Centre du LIBAN : les professeurs à mobilité réduite peuvent demander à être volontaires pour corriger les copies du Liban, cette mission n'entraînant aucun déplacement ni pour des oraux ni pour des délibérations.

Centre d'ALGER : les professeurs y compris ceux d'EPS prêts à se déplacer à Alger au mois de juin/juillet peuvent se porter volontaires dès à présent.

Les missions LIBAN et ALGER concernent seulement le baccalauréat général (épreuves anticipées et terminales).

Par avance, je vous remercie de toutes les dispositions que vous prendrez afin que ces documents me soient retournés pour le **24 octobre 2008**.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat général
Affaire suivie par Mme EXPOSITO
Affaire suivie par Mme IMMORDINO
Affaire suivie par Mme MISTRE
Affaire suivie par Mme SCHELOUCH

Nom/cachet de l'établissement

--

BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2009

Professeurs qui assurent l'enseignement d'une **LANGUE DE COMPLEMENT** en classe terminale (épreuve orale)

Série L

NOM Prénom	GRADE	LANGUES *				
		Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Autres (préciser)

* préciser LV1 ou LV2

Série ES

NOM Prénom	GRADE	LANGUES *				
		Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Autres (préciser)

* préciser LV1 ou LV2

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 24 octobre 2008

ANNEXE 2

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat général
Affaire suivie par Mme EXPOSITO

Nom/cachet de l'établissement

--

BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2009

SERIE L-ARTS

Discipline	Nom du professeur		Indiquez le cas échéant, la discipline non artistique enseignée, également, par le professeur.
	Classe de première	Classe de terminale	
- Arts plastiques			
- Musique			
- Théâtre *			
- Cinéma* Audiovisuel			
- Histoire des Arts			
- Danse			

* veuillez préciser le partenaire culturel.

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 24 octobre 2008

ANNEXE 3

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat général
Affaire suivie par Mme EXPOSITO

Nom/cachet de l'établissement

--

BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2009

SERIE S – SCIENCES DE L'INGENIEUR

Discipline	Nom des professeurs	
	Première	Terminale
Génie mécanique construction		
Génie électrique, électronique, automatique		

Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 2.02 pour le 24 octobre 2008

ANNEXE 4

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat Technologique

Nom et cachet de l'établissement

Affaire suivie par :

Michèle AMALBERT - ☎ 04 42 91 71 79
Nathalie SCHIANCHI - ☎ 04 42 91 71 93

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série STG - SESSION 2009

Document à faxer au 04 42 91 75 02 au plus tard le vendredi 24 octobre 2008

E P R E U V E D E S P E C I A L I T E				
T E R M I N A L E	CRH	MER	CFE	GSI
P R E M I E R E	INFORMATION ET COMMUNICATION		INFORMATION ET GESTION	

ANNEXE 5

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat Technologique

Nom et cachet de l'établissement

Affaire suivie par :

Michèle AMALBERT - ☎ 04 42 91 71 79

Nathalie SCHIANCHI - ☎ 04 42 91 71 93

--

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série STG - SESSION 2009

Document à faxer au 04 42 91 75 02 au plus tard le vendredi 24 octobre 2008

	Professeurs de TERMINALE	Professeurs de PREMIERE
ECONOMIE DROIT		
MANAGEMENT DES ORGANISATIONS		

ANNEXE 7

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat Technologique

Nom et cachet de l'établissement

Affaire suivie par :

Michèle AMALBERT - ☎ 04 42 91 71 79

Nathalie SCHIANCHI - ☎ 04 42 91 71 93

--

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série ST2S - SESSION 2009

Document à faxer au 04 42 91 75 02 au plus tard le vendredi 24 octobre 2008

	Professeurs de TERMINALE	Professeurs de PREMIERE
BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES		

ANNEXE 8

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2.02 - Baccalauréat Technologique

Nom et cachet de l'établissement

Affaire suivie par :

Michèle AMALBERT - ☎ 04 42 91 71 79

Nathalie SCHIANCHI - ☎ 04 42 91 71 93

--

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série ST2S - SESSION 2009

Document à faxer au 04 42 91 75 02 au plus tard le vendredi 24 octobre 2008

	Professeurs de TERMINALE	Professeurs de PREMIERE
SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES		